Université de Sherbrooke

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (compétences avancées en médecine de famille - périnatalité)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
12 crédits

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉS*

Nouveau programme

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peuvent varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

Programme de compétences avancées

- 819 821-8000, poste 74274
- medfam-pca@usherbrooke.ca

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet. Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à la personne étudiante nouvellement diplômée en médecine de famille, qui aura une pratique active en obstétrique, de développer ses compétences en soins antépartum, intrapartum, postpartum et néonataux.

Les finissantes et finissants de ce programme seront appelés à devenir des leaders en obstétrique/périnatalité dans leur milieu de travail. Ceci s'exprimera à travers leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être. Ils s'appuieront sur les principes de la médecine de famille pour prodiguer des soins obstétricaux et périnataux complets, globaux, sécuritaires et continus avec une approche centrée sur la patiente et sa famille tout en s'investissant auprès d'une équipe de professionnels dans un contexte de périnatalité de première ligne. Le partage de son expertise et l'amélioration de la qualité des soins guideront ses activités d'enseignement.

Ainsi, la personne étudiante ayant obtenu le diplôme sera en mesure :

- de prendre en charge la femme enceinte incluant les complications fréquentes/graves de la grossesse, ainsi que les complications médicales en grossesse;
- de prendre en charge le travail et l'accouchement (y compris l'accouchement vaginal assisté par ventouse) ainsi que les complications fréquentes/graves intrapartum et postpartum;
- de prendre en charge le nouveau-né incluant celui présentant des complications fréquentes/graves.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à la personne étudiante :

- de prodiguer des soins obstétricaux et périnataux complets, globaux et continus appuyés sur les données probantes avec une approche centrée sur la patiente et sa famille;
- de prodiguer des soins sécuritaires en s'investissant au sein d'équipes multidisciplinaires;
- de connaître la pertinence et de maîtriser les techniques et procédures avancées à la salle d'accouchement, tout en étant respectueux du processus naturel de l'accouchement;
- d'enseigner la médecine obstétricale/néonatale aux apprenants en contexte clinique et non clinique, en adaptant leur implication selon le contexte;
- de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des soins périnataux;
- de gérer judicieusement les priorités dans le contexte d'une salle d'accouchement.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Programme de formation clinique intégrée représentant l'équivalent de :

- 2 périodes (8 semaines) d'obstétrique périnatalité dans un des milieux suivants :
 - Hôpital Brôme Missisquoi-Perkins (Cowansville)
 - Hôpital Charles Lemoyne (Longueuil)
 - Hôpital de Chicoutimi (Chicoutimi)
- 1 période de néonatalogie (4 semaines) incluant 1 à 2 semaines de stage à l'unité néonatale dans les milieux suivant :
 - CHUS (Sherbrooke)

Hôpital de Chicoutimi (Chicoutimi)

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CMFC.

Les candidates et candidats doivent avoir terminé leur résidence en médecine de famille avant de débuter le programme.

Condition(s) particulière(s)

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé et soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme. Une liste d'excellence est dressée selon un ordre décroissant en fonction de critères prédéfinis dans le programme, tels que les résultats scolaires, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le comité d'admission du programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet